



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 01/12/2025

## Communauté de Communes du Pays des Paillons

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET :** Adhésion au service de remplacement des agriculteurs pour 2024, 2025 et 2026

**Délibération n° 25 11 13**

*L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents :** Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Monique Giraud-Lazzari par Monsieur Gérard Saramito, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Lykke Saviane par Madame Michèle Maurel, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

*Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance.*

**Rapporteur : Monsieur Michel CALMET**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes annexés à la délibération numéro 23 11 07 du Conseil Communautaire en date du 09 novembre 2023, indiquant que l'une des compétences obligatoires concerne les actions de développement économique,

**Considérant** la volonté de la Communauté de Communes de participer au développement de l'activité agricole tout en veillant à préserver les ressources naturelles pour garantir une qualité de vie aux habitants de la vallée des Paillons.

**Le Conseil communautaire, où l'exposé de son Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

006-240600593-20251125-CC251113-DE  
Reçu le 28/11/2025

- **Approuve l'adhésion à l'association « service de remplacement Alpes-Maritimes » ayant pour objectif d'organiser le remplacement d'exploitants agricoles en période d'absence, en 2024, 2025 et 2026.**

- **Décide d'allouer à l'association « service de remplacement Alpes-Maritimes » une subvention annuelle d'un montant de 1.500 € pour les années 2024, 2025 et 2026.**

- **Autorise le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

*Nombre de conseillers en exercice : 28*

*Nombre de présents : 20*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
M. BRUN

LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA

